

mylight150 poursuit son développement avec l'arrivée MySmartBattery en Alsace

Pionnier de l'autoconsommation photovoltaïque pour les maisons individuelles, mylight150 élargit son offre en proposant sa batterie virtuelle innovante à une l'Entreprise Locale de Distribution (ELD).

Strasbourg, 19 octobre 2023 — Aujourd'hui, mylight150 annonce l'arrivée de sa batterie virtuelle, développée par sa filiale Mylight Systems, à Strasbourg. MySmartBattery est désormais disponible pour les 600 000 clients de Strasbourg Électricité Réseau, gestionnaire de réseau de distribution d'énergie assurant la gestion du réseau électrique de plus de 400 communes dans le Bas-Rhin.

Ce développement permet à l'ensemble des clients desservis par Strasbourg Électricité Réseau de bénéficier des solutions d'autoconsommation solaire performantes et permettant de générer des économies sur leurs factures. Il témoigne également de l'engagement de mylight150 à permettre au plus grand nombre de bénéficier de solutions d'autoconsommation solaire performantes et durables.

Qu'est-ce qu'une Entreprise Locale de Distribution (ELD) ?

Les Entreprises Locales de Distribution (ELD), comme Strasbourg Electricité Réseau, sont présentes sur environ 5 % du territoire français, dans les zones non desservies par les 2 principaux gestionnaires de réseaux de distribution : ENEDIS en électricité et GRDF en gaz naturel.

Dans ces zones, malgré l'ouverture du marché à la concurrence en 2007, les ELD restent souvent les seules à proposer des offres énergie, faute de fournisseurs alternatifs proposant des offres sur ces territoires. Il n'est donc, la plupart du temps, pas possible de souscrire une offre concurrente.

En rendant son offre accessible sur l'ELD de Strasbourg, mylight150 renforce son engagement envers l'énergie propre et durable et devient l'un des premiers acteurs indépendants d'autoconsommation solaire à collaborer avec une ELD.

« Nous sommes ravis de rendre notre solution complète pour réduire la facture d'électricité des ménages, MySmartBattery, accessible à un public plus large. » déclare Ondine Suavet, co-CEO de Mylight150. « Cette étape souligne notre engagement constant à permettre au plus grand nombre de bénéficier des avantages uniques de l'autoconsommation, permettant des économies substantielles sur les factures d'électricité pour nos clients tout en contribuant à la production d'une énergie renouvelable, décarbonée et locale. »

Pour en savoir plus sur Mylight150 et ses solutions innovantes en matière d'autoconsommation électrique, veuillez visiter mylight150.com